



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2002

EAUBONNE Lundi 20 janvier 2003 à 18 heures 30.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe).

Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2002 et 1/3 des licenciés 2002, à jour de la cotisation FFE 2002 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

### RAPPORT MORAL

A 18 h 30, Le Président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

Je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale 2002 avec un vif plaisir et je suis heureux de vous voir si nombreux. Eh bien voici notre première année écoulée de fonctionnement normal. Permettez-moi de remercier et féliciter chaudement tous ceux qui y ont été associés : Elus, Responsables de Commissions, les Bénévoles sur les terrains, Alain CHASPOUL CTD.

Je remercie tout particulièrement Messieurs Mathias LAMARQUE Directeur DDJS 95, Claude LERNOULD Conseiller Technique DDJS 95, Alain HERBET Service des Sports du Conseil Général du Val d'Oise, Robert DUSSIEUX Président C.D.O.S 95, Jacques MATHERON D.R.I.A.F représentant Guy FRADIN Directeur, André LERARE Inspection Académique du Val d'Oise, Claude AMMERICH représentant Michel ALVERE Directeur ONF, Delphine GIRAULT PNR Vexin Français représentant Thierry COT Directeur, André ARRIUBERGE CTR CREIF représentant François LUCAS Président, Hélène SUZANNE représentant Marc LHOTKA Président CRTEIF, Jacques LECOMTE Président CDTE 78.

Se sont excusés car retenus au dernier moment : François SCELLIER, Président du Conseil Général du Val d'Oise, Emelyne GEORGES PICOT, Vice-Présidente du Conseil Général du Val d'Oise, François JOLLIVET Directeur des Sports du Conseil Général du Val d'Oise, Pierre SUBILEAU Directeur Haras National des Bréviaires, Jacqueline REVERDY, Présidente de la FFE, Yannick PATERNOTTE Président du CDFAS, Gérard CLAUDEL Président Parc Naturel du Vexin Français, Arthur DEHAINE Président de l'association de la Charte des Pays de France, Dominique GUYON Directeur CDFAS, Jean Marc CAMMARATA Directeur Base de Loisirs Cergy Neuville, David GALPIN services DCCRF, Jean Luc VERNON Président CDE 92, Pierre CATIER Président CDE 78, Edgar LEUILLIEUX Président CDE 94, Jean Maurice COLETTE Président CDE 93, Michel PERRIN Président CDE 77, Gérard MEYER Coordinateur Poneys CREIF,

La nouvelle saison a bien mal commencé puisque l'un d'entre-nous a été touché au cœur par la perte brutale de son élevage. Une action est en cours pour que cette perte soit classée catastrophe naturelle. Espérons et agissons par toutes pressions auprès des Pouvoirs Publics. Nous remercions tout particulièrement ceux qui ont organisé la Soirée de Solidarité de Jean Louis BUSSEREAU le 14/12/02, je cite Brigitte GRENADOU pour l'organisation, Jean Pierre PENONI et les Cavaliers de l'ACAP pour le spectacle de très grande qualité, Catherine LAMANTIA pour la communication et tous les Responsables d'établissements et les Cavaliers et Amis qui ont fait le succès du geste de 5200.00 Euros.

Cette saison 2002 est notre première année de fonctionnement normal. Cela a vu la mise en place du poste de CTD, l'installation matérielle du siège administratif et son agrandissement, la communication, l'aide administrative, les présences sur les terrains...

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

En une année, grâce notamment à la persévérance d'Alain CHASPOUL, notre CTD, nous sommes passés de 68 établissements adhérents à la FFE et connus de la DDJS 95 à 90 à ce jour. Ainsi le nombre de licences a augmenté de 7992 à 8481, cela grâce à la réussite de toute la famille départementale.

Catherine JOETZJER, la Secrétaire Générale va exposer d'une façon précise les résultats sur le terrain. Brigitte GRENADOU Trésorière Générale aidée de Jean Michel MILLECAMP vont répondre à vos questions. Ils attireront notamment l'attention de tous sur le fonctionnement fédéral actuel consistant à ne rien ou presque reverser à son organe départemental déconcentré.

Cette bonne année a, cependant, vu quelques étonnements pour les établissements de terrains et qu'il serait utile d'améliorer. Les Responsables de clubs du Val d'Oise ne voient-ils pas passer :

- Les informations du CREIF et de ses commissions et celles du CDEVO ? Le passage éventuel des Techniciens du CREIF et celui du CDEVO ?

De plus le particularisme du Tourisme Equestre disposant de sa propre administration ou de l'ex DREP, tous deux disposants d'un budget spécifique. N'y a-t-il pas là, nécessité d'une réflexion amenant à une réelle décentralisation et une organisation moins "double ou triple emploi" qui, répétés, sont sources de confusion et coûts et d'immobilisation ?

En résumé, y a-t-il volonté de voir exister vivre et se développer les départements ou ne faut-il pas mieux les supprimer ?

Une autre inquiétude a marqué l'année. La nouvelle organisation fédérale, bien qu'elle désigne le CDE comme son organe déconcentré, arrête la rétrocession des licences à l'échelon régional ! Le CDEVO ne fonctionne donc qu'avec des moyens départementaux !

Espérons que, dans le cadre des mesures de la décentralisation, notre FFE acceptera l'idée qu'un département dont le nombre d'adhérents est bien supérieur à celui de certains CRE provinciaux soit lui-même considéré comme une sorte de CRE et reçoive en conséquence une rétrocession sur les licences prises dans le département.

Une récente circulaire du 13/12/02 du Président LUCAS du CREIF, rappelle : "Que les projets départementaux doivent être établis par l'intermédiaire du représentant départemental au sein de chaque commission du Comité Régional".

Cela semble concrétiser une volonté régionale de centralisation dont l'application, par sa complexité, écarte le pouvoir départemental...

En effet, quel est le Responsable d'Etablissement, pris d'abord par son enseignement, sa gestion, sa conduite, qui peut disposer du temps, des connaissances permettant de synthétiser les besoins des membres de sa commission départementale, présenter cette synthèse au Comité Départemental et aller ensuite la défendre dans les réunions de commissions régionales pour en contrôler, ensuite, la réalisation sur le terrain ?

Quant à l'avenir immédiat, il importe par établissement, par commission, de continuer et amplifier l'organisation, le fonctionnement et l'esprit actuel. La mise en place théorique de la pratique des contrats d'objectifs de la FFE et du CREIF amène tous les Responsables à imaginer un changement rapide de quelques conceptions sachant qu'au même moment baissent les subventions. D'une part chaque commission du CDEVO devra établir ses manifestations selon un budget équilibré, incluant une part administrative. D'autre part le Comité Directeur du CDEVO devra mettre en chantier une à deux manifestations annuelles sources d'entrées !

L'Equipe du Comité s'y emploiera et se trouve en permanence à la disposition de tous. Pour améliorer la communication une permanence du Président et de quelques élus sera automatiquement tenue au Bureau du CDEVO, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis après midi de chaque mois.

Le travail de recherche et d'étude d'une mise en place d'un stade équestre couvert départemental seront poursuivis parallèlement à la vie ordinaire du CDEVO.

Je termine par un appel, pour accomplir l'ensemble des tâches administratives (classement des résultats, enregistrements des données, courriers...) et d'accueil téléphonique du CDEVO, et notamment la constitution du dossier du stade équestre départemental, nous sollicitons quelques bénévoles ou personnes en retraite pour venir un à deux après midis par semaine pour participer à l'action commune.

Les différentes opérations conduites et leur bilan vont être décrites par la Secrétaire Générale du CDEVO et les différents Présidents de Commissions.

Quorum : 38 établissements pour un total de 74 établissements adhérents à la FFE en 2002 et porteurs de 4694 voix pour 8481 licences 2002 sont présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

Notre Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☎ 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

## RAPPORT D'ACTIVITES

(exercice du 01/09/2001 au 31/08/2002)

Présenté par Catherine JOETZJER, Secrétaire Générale du CDEVO :

En ce début d'Assemblée Générale, le Comité Directeur félicite les responsables d'établissements formateurs, les enseignants, et rappelle les principaux résultats de compétition des équipes et cavaliers individuels qui ont représenté par leur performance notre Département.

Un grand nombre de disciplines ont été récompensées aux niveaux départementaux et nationaux : Le CCE, le CSO, le Dressage, l'Attelage, Les Carrousels, le Hunter, le Polo.

Nos représentants ont obtenu : 23 médailles d'or, 20 d'argent, 23 de bronze.

Le dressage, est particulièrement à l'honneur à nouveau, avec une 4<sup>ème</sup> victoire consécutive du Centre Equestre de la CHEVEE à VALLANGOUJARD au Championnat de France des CLUBS à LAMOTTE BEUVRON. Ce même établissement est Champion de France dressage de la Coupe des Sociétés à AMBAZAC pour la 3<sup>ème</sup> année.

### Les licences en Val d'Oise :

La FFE enregistre un nombre de 447 139 licences, progression de + 3. 39%. Pour notre département, une augmentation est constatée :

#### Licences club 2002 :

Hommes seniors :	775	Juniors :	1127	Total :	1902
Femmes seniors :	1760	Juniors :	4819	Total :	6579
				Total licences 2002 :	<b>8481</b>

Soit une progression de 6.12%

Population Val d'Oise : 1 105 464, taux de pénétration de 7. 67%

#### Licences compétitions :

Licences PRO 1 :	4	Manifestation internationale :	0
Licences PRO 2 :	50	Manifestations nationales :	10
Licences Amateur 3 :	156	Manifestations régionales :	20
Licences Amateur 4 :	353	Manifestations départementales :	25
Licences Club :	731	Manifestations locales :	140

Formations BEES 1 : 16, Des athlètes de hauts niveaux sont actuellement en formation à l'ENE à SAUMUR pour les diplômes de BEES 1 ou 2.

Formations ATE : 17, Guide de Tourisme Equestre : 1,

Formations BAP : 14.

### La famille des établissements équestres grandit :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux responsables de clubs depuis le 01/09/2002 :

- L'association GILFRAN à L'ISLE ADAM Président Roger Louis VANDEKERKOVE,
- Le Centre de BEAUMONT sur OISE dirigé par Sébastien CAGNON,
- Association Sportive Equestre du Bois de la Noue, Président Claude TROCAZ,
- Le CEERIF, Président Olivier de GEFFRIER,
- SARL Poney Club de GENAINVILLE dirigé par Sandrine LORRE,
- ECURIES du COLOMBIER à HARAVILLIERS dirigé par Isabelle LINDEKER,
- Les Ecuries de la Ferme d'ERAGNY, dirigé par Michel DUCROT,
- SNC Jean Marie BAZIRE à LE MESNIL AUBRY, dirigé par Jean Marie BAZIRE,
- Ecuries BERTRAND PLAT à NESLES la VALLE, dirigé par Bertrand PLAT,
- SARL RANCH de SAINT PRIX à SAINT PRIX, dirigé par Jean Louis STEVENES,
- Ecuries de la ROTONDE à US, dirigé par Sophie POTIN,
- Poney club des MILLONNETS à VIENNE en ARTHIES, dirigé par René GOUET
- L'association LE LANDAIS à MONSOULT, Présidente Jacqueline VIARD,
- L'association Club Hippique de la Forêt à ANDILLY, Présidente Yvonne BRICO,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

- Ecuries Michel BOURGEOIS, à AUVERS sur OISE, dirigé par Michel BOURGEOIS,
- Association HIPPONICE à ERMONT, Présidente Claudette GARDERET,
- Association Les cavaliers de la Croix Saint Antoine à L'ISLE ADAM, Présidente Michèle DYSKIEVITCH,
- Association les Attelages de CONTI à L'ISLE ADAM, Présidente Claude BARRE,
- Les Ecuries CASTELIN à L'ISLE ADAM, dirigé par Catherine CASTELIN,
- Association Société Hippique de la Plaine à LIVILLIERS, Président Jean Michel DUVAL,
- Les Ecuries de MONTBRUN à MAFFLIERS, dirigé par Francis LAUREAU,
- SARL Frédéric BOILEVIN à MAREIL en France, dirigé par Frédéric BOILEVIN,
- VEXIN PLEASURE HORSE à NUCOURT, dirigé par Sophie LEREBOUR,
- Association Sportive Equestre de la CHEVEE à VALLANGOUJARD, Président Claude PANIER.

#### Les manifestations officielles en Val d'Oise GICE :

• CSO :	13 compétitions	? cavaliers
• Dressage :	4 compétitions	? cavaliers
• Hunter :	6 compétitions	? cavaliers
• CCE :	0 compétitions	0 cavaliers
• Attelage :	1 compétition	? cavaliers
• Endurance :	3 compétitions	? cavaliers

#### Les manifestations officielles en Val d'Oise SIF :

• CSO :	71 compétitions	? cavaliers
• Dressage :	5 compétitions	? cavaliers
• Hunter :	7 compétitions	? cavaliers
• CCE :	8 compétitions	0 cavaliers
• Attelage :	3 compétitions	? cavaliers
• Endurance :	1 compétition	? cavaliers
• Polo :	3 compétitions	? cavaliers

#### Les challenges du Val d'Oise :

• CSO :	25 compétitions	650 cavaliers
• Dressage :	6 compétitions	260 cavaliers
• Hunter :	0 compétitions	0 cavaliers
• Poneys :	0 compétitions	0 cavaliers
• CCE :	4 compétitions	200 cavaliers
• TREC	5 compétitions	135 cavaliers

#### Les concours d'entraînements :

66 manifestations de type "Entraînement" ont été organisées toutes disciplines confondues et annoncées.

#### La Soirée des Champions du CDEVO :

Les différentes commissions, sous la coordination de Catherine LAMANTIA, Présidente de la Commission Animation, ont organisé la soirée des Champions du CDEVO 2002 à la discothèque de GRISY les PLATRES le "GRISY APPLE'S" le 22/06/2002. 450 invités ont sportivement soutenu nos champions et participés à la soirée dansante. 95 athlètes ont été médaillés au titre départemental accompagné de leurs entraîneurs au titre des commissions CSO, DRESSAGE, Tourisme Equestre.

#### Les résultats des cavaliers Val d'Oisiens en Championnats Equestres 2002 :

Détail en annexe : 1

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Remise des médailles du CDOS 95 :**

Chaque année le Comité Départemental Olympique et sportif du Val d'Oise récompense les champions de tous les sports. L'Équitation a été particulièrement représentée au printemps pour les médailles des benjamins, minimes et cadets ; à l'automne, les juniors, seniors et vétérans.

Détail en annexe : 2

Nous sommes donc heureux de constater, chaque année, la reconnaissance de la qualité de nos champions par le mouvement Olympique et Sportif.

**Communication et vie associative :**

La soirée conviviale de la rentrée 2002 à lieu ce jour à EAUBONNE, autour d'un buffet campagnard, regroupant les Responsables d'Établissements, Enseignants et Arbitres, à l'issue de l'Assemblée Générale 2002.

**Participations aux Jeux du VAL d'OISE 2002 à BEAUMONT sur OISE :**

Les Jeux du Val d'Oise 2002 au mois de mai 2002, sous l'égide du CDOS 95 ont été organisés sur le site de BEAUMONT sur OISE. Un concours de CSO a été programmé au Centre Equestre de BEAUMONT sur OISE avec très peu de participants.

**Équitation scolaire 2002 :**

Plusieurs établissements ont bénéficiés cette année de la subvention DRIAF (Haras Nationaux) attribuée à 25 classes de l'Éducation Nationale. La somme globale distribuée est de 11 433. 67 €. 100 classes au total ont fréquenté les centres équestres Val d'Oisiens pour les classes primaires.

Annexe : 3

**Le bureau et secrétariat du CDEVO :**

Le secrétariat du CDEVO est à votre service de 9 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures du lundi au vendredi, bureau N°22 au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Comités Départementaux Sportifs. Les permanences du Président Christian LIBES : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois.

**La Communication :**

Les communiqués de presse sont transmis à la presse régionale le lundi avant 12 heures : L'ECHO, LE PARISIEN, LA GAZETTE, VAL D'OISE MAG... sont réguliers, les différentes manifestations sont annoncées et couvertes.

Le site du Conseil Général indique la liste de tous les établissements du département, le calendrier des manifestations du Val d'Oise. Tous les mois, INFOS CREIF informe les Clubs de la vie équestre du Val d'Oise.

**Participation Salon du Cheval 2002 à PARIS :**

Le CDEVO a participé au Salon du Cheval, au sein du stand du CREIF. Ouvert au grand public, c'est une porte pour la promotion de nos établissements et leurs activités variées. Les actions passées ont porté leurs fruits de communication. Pour 2003, en collaboration avec le Comité Départemental de Tourisme et de Loisirs du Val d'Oise (CDTL), le CDEVO souhaite reconduire cette action en portant en avant nos activités équestres départementales. Tous les Responsables de CDE souhaitent une égalité de surface entre département et un meilleur emplacement de hall et d'allée...

### **Le guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2004 :**

Les recherches menées pour trouver un imprimeur susceptible de reprendre l'impression, pour la saison prochaine, de notre guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2004 ont permis de nouer d'excellents contacts avec :

**Catherine BARBEROT**  
**Société "Comme par Enchantement"**  
**27 rue de Chauvry 95320 Saint LEU la FORET**  
**Tel : 01.34.18.00.21**

En conséquence, de façon à vous présenter à compter du 7 décembre 2002, un exemplaire du futur guide, Madame Catherine BARBEROT, représentant la société "Comme Par Enchantement" prendra prochainement contact avec vous. Je vous demande de bien vouloir lui accorder un moment, lui réserver le meilleur accueil et éventuellement lui donner toutes informations permettant de trouver des annonceurs pour le guide.

La promotion et diffusion sont assurés par :

- Le CDTL, dans tous les salons où il est représenté,
- Les offices de tourisme et les syndicats d'initiatives du Val d'Oise,
- Le CTD et l'équipe des élèves ATE, en formation,
- Les services municipaux des grandes citées.

### **Le matériel du CDEVO, mis à disposition des établissements équestres :**

Le prêt de matériel est une aide indispensable aux établissements organisateurs. Pour l'animation avec le matériel de sonorisation, de sécurité pour les fiches, de qualité pour les cellules CSO...et pour tous les clubs qui débutent dans l'organisation de concours ou avec un calendrier peu fréquent.

Un certain nombre de matériels a été réparé cette année et mis à disposition des clubs. Des projets d'achats pour remplacer les éléments manquant sont en cours. Les tarifs, dans le souci d'être favorable aux clubs, ont été pratiqués à 50% du prix des loueurs.

Affiche prêt de matériel : Annexe : 4

Alain CHASPOUL est chargé du suivi du matériel et des locations. Le matériel est stocké auprès de responsables chargés de la surveillance, des cautions et locations.

### **Le Comité Directeur du CDEVO :**

Le Comité Directeur s'est réuni en date des 13/09/2001, 07/02/2002, 14/02/2002, 23/05/2002.

Monsieur Pierre LAPLISE membre du CDTE 95 a présenté sa démission le 17/05/2002. Monsieur Claude CAGNON Président du CDTE 95 a présenté sa démission le 25/10/2002, Messieurs Pierre DARGERRE, Jean Michel MILLECAMPS et Jean Pierre DUFOUR Membres du CDTE 95 ont présentés leurs démissions en date du 19/01/2003.

Monsieur Jean Michel MILLECAMPS a été coopté en remplacement de Pierre LAPLISE le 23/05/2002.

Catherine LAMANTIA a été cooptée au collège Compétition, en raison d'un poste vacant. Je vous demande d'entériner cette décision aujourd'hui. Cette décision est adoptée à la majorité absolue.

Composition du Comité Directeur : Annexe 5

### **Le renouvellement du Comité Tourisme Equestre (CDTE 95) :**

L'ensemble des Membres du Comité de Tourisme Equestre a démissionné, en application du règlement intérieur article 4, un appel à candidature à été envoyé le 02/12/2002 et la convocation de l'assemblée générale électorale le 28/12/2002. En application de l'article 4, une commission des votes a été constituée (Composition : )

Appel à candidature : Annexe : 6

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**  
**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

En date du 23/12/2002, la liste des candidats enregistrée :

Candidat poste Président : Jean Michel MILLECAMPS

Candidat Membres : Isabelle IVANCE, Claudine VINCENT, Chantal LARTIGUE, Jean Pierre DUFOUR.

Non retenu : Benoît TRAHEN (pas de licence).

Le bureau des votes est ouvert de 18 heures 30 à 19 heures 30

*Composition de la Commission des votes* : Président : Jean Paul HEURTEFEU, Secrétaire Général CREIF, *Membres* : Gilbert POUMIER, Christiane BOSCH, Gladys CHEVILLARD, Bernard BERETE.

Résultats des votes Tourisme Equestre :

Nombre total clubs T. Equestre votants : 38

Nombre de clubs T. Equestre votants exprimés : 20

Nombre total de licences T. Equestre : 717

Nombre de licences T. Equestre exprimées : 507

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Taux de participation : 71 % voix exprimées, 53% clubs exprimés.

Candidat au poste de Président du CDTE 95 :

Nombre de candidat : 1

Jean Michel MILLECAMPS :	507 voix	élu,
--------------------------	----------	------

Candidats membres Comité Directeur T. Equestre :

Nombre de candidats : 4

Chantal LARTIGUE :	453 voix	élu
--------------------	----------	-----

Jean Pierre DUFOUR :	448 voix	élu
----------------------	----------	-----

Isabelle IVANCE :	425 voix	élu
-------------------	----------	-----

Claudine VINCENT :	100 voix	non élue.
--------------------	----------	-----------

Bulletin de vote et liste des candidats : annexe : 7

### **Le Bureau du CDEVO :**

Le Bureau du CDEVO s'est réuni le 14/06/2002.

Composition du Bureau : Annexe 5 bis

### **Le Poste de Vérificateur aux Comptes :**

Pour veiller à un suivi sérieux de notre comptabilité, Christian LIBES propose qu'un membre l'Assemblée se propose comme vérificateur aux comptes de la comptabilité du CDEVO. Xavier MICHAUD a suivi avec beaucoup de sérieux la comptabilité du CDEVO depuis de nombreuses années. Pour des raisons familiales, Xavier nous a demandé de le remplacer. Nous le remercions tous de son dévouement et de ses conseils.

Monsieur Jean Michel MILLECAMPS présente sa candidature au poste de vérificateur aux comptes. Elle est acceptée et approuvée à l'unanimité par les Membres de l'Assemblée Générale.

### **Constitution des dossiers "CLUB 95" "Elite" ou "Promotionnel" du Val d'Oise en relation avec le Conseil Général :**

C'est un label décerné à des clubs associatifs, agréés Jeunesse et Sports, particulièrement représentatif du département au travers des résultats. Ce label est annuel et permet à l'association de bénéficier d'aides spécifiques. Pour l'année 2002, ont été promu pour la première fois le CERCLE HIPPIQUE de L'ISLE ADAM PARMAIN, dirigé par Françoise BRIEUSSEL et l'Association SPORTIVE EQUESTRE de la CHEVEE, dirigé par Claude PANIER à VALLANGOUJARD.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

## Synthèse des activités des commissions du CDEVO :

### **Commission de Concours Complet : Présidente : Sophie POTIER**

La commission s'est réunie régulièrement cette année. Nous pouvons mettre en évidence le manque d'organisateur et des installations limitées en taille ne permettant que l'organisation de manifestations de niveaux SIF. Lionel GONZALES a proposé ses installations pour un niveau D1 Ponam, malheureusement, les installations ne répondent pas au cahier des charges D1. Le projet en relation avec le CREIF Poneys pour la mise à disposition des clubs d'un parcours de CROSS est actuellement sans réponse.

Les sites actuellement organisateurs sont BETHEMONT la FORET, MERIEL et VIARMES. Nous encourageons les clubs qui des possibilités de construction d'un parcours à nous aider.

Le CDEVO a aidé les organisateurs pour l'achat de bois.

Environ 90 cavaliers ont participé aux championnats du niveau départemental au niveau national, voir les résultats en annexe.

### **Commission C.S.O : Président : Jean Louis BUSSEREAU**

Le challenge départemental CSO 2002, le choix a été porté sur les épreuves officielles CLUB et entraînement. Nous constatons moins de concours que les années précédentes et moins de concurrents par épreuve. La Finale Départementale et le Championnat Départemental CLUB E 2002 ont été organisés le 02/06/02 à CERGY PONTOISE sur le Stade Equestre.

Le Championnat Départemental Amateur 4 et Amateur 3 s'est déroulé le 22/09/02 à L'Isle Adam chez Gilles BERTRAND. 25 participants en 3<sup>ème</sup> catégorie et 30 participants en 4<sup>ème</sup> catégorie. Magnifique manifestation mettant en valeur nos entraîneurs et cavaliers.

Nous attirons l'attention des Organisateurs de manifestations sur la qualité des concours : Terrain, stationnement, plan de piste, qualification des jurys, sécurité du public... La qualité de nos concours doit retenir sur notre territoire les écuries attirées par des concours courus à la périphérie du Val d'Oise. De très gros progrès d'accueil et de qualité ont été déjà appréciés de tous

En direction des enseignants et cavaliers, plusieurs journées de formations ont été organisées, voir compte rendu commission de formation.

Projet pour 2003, d'achat de soubassements pour habiller les parcours de CSO du Val d'Oise.

### **Commission de Dressage : Présidente Françoise BRIEUSSEL**

La Commission a proposé aux établissements le challenge départemental de dressage avec plusieurs niveaux : De l'initiation E au niveau C sur cumuls de points de cinq concours. 260 partants ont été accueillis et récompensés par de très beaux lots. Cette préparation sur les challenges d'hiver est à féliciter car porteuse de nombreux résultats sur les podiums nationaux de tous niveaux. Voir résultats en annexe.

Une journée de carrousel en septembre 2001, sur le Parc Manchez à l'Isle Adam a permis la promotion de la discipline et à 15 équipes de 8 cavaliers de présenter de magnifiques chorégraphies.

Pour 2003, le challenge sera reconduit et des actions de formations en direction des enseignants seront réparties sur 3 journées avec Serge CORNUT.

### **Commission Poneys : Présidente : Anne - Marie KRAMP**

### **Commission Polo : Président Philippe LABRE**

La commission n'est pas encore constituée. 3 concours de niveau SIF ont été organisés au Centre Equestre de VIARMES.

Le CDEVO a acheté 10 maillets de polo, à disposition de tous les clubs. Le matériel est en dépôt au Centre Equestre de VIARMES, responsable Philippe LABRE.

Les cavaliers départementaux ont brillamment représenté le département au Championnats des Clubs 2002 à LAMOTTE BEUVRON avec les places de 1<sup>er</sup>, 9 et 10<sup>ème</sup>...



Pour 2003, une formation d'enseignant sera proposée le 19/11/02 dans les installations de la ferme d'APREMONT à CREIL.

### **Commission Endurance : *Présidente Claudette GARDERET***

La commission s'est réunie à plusieurs reprises et proposé diverses actions vers les organisateurs et la promotion du niveau CLUB. Un obstacle pour l'organisation est à souligner c'est le coût des frais vétérinaires et balisages pour un rapport financier modeste.

Pour cette année, les concours : CHAUMONTEL, GICE, SERAINCOURT GICE, MERIEL GICE et SHF. Le nombre de partants est modeste mais les performances de qualité.

En 2003 : Il est envisagé les manifestations suivantes : SERAINCOURT GICE, LUZARCHES GICE, BOISEMONT SIF, CHERENCE SIF.

En l'absence d'aides aux organisateurs, la discipline a beaucoup de difficultés à se développer.

### **Commission Hunter :**

Cette commission est malheureusement actuellement en sommeil, faute de candidat pour la conduire. La principale activité de formation et d'organisation de la discipline se distingue à PRESLES chez Jean Louis COLOT. 6 concours GICE et 7 concours SIF ont été organisés à PRESLES, LIVILLIERS et HERBLAY.

Nous félicitons Lise BOEDELIS de l'association des cavaliers des Nonnains à CHAUMONTEL pour sa 2 et 3<sup>ème</sup> place au championnat de France "Propriétaire" et "Amateur 4".

### **Commission Amazone : *Président Pierre DARGERÉ***

Cette commission récente est très dynamique. En quelques mois elle participée à plusieurs présentations publiques: National de CSO à l'Isle Adam, la Fête de la Campagne à L'Isle Adam et Messe de saint Hubert à Jouy le Comte.

Pierre DARGERÉ en relation avec le CREIF participe aux différentes réunions de travail pour la promotion de la discipline. Le CREIF a mis à disposition des clubs Val d'Oisiens 3 selles amazones, en dépôt à MERIEL. Les cavalières ont participées à un stage avec un intervenant Britannique aux Haras des Bréviaires.

Pour 2003, un stage d'initiation au centre équestre de MERIEL est prévu au printemps pour faire découvrir à tous, cette pratique sportive et attrayante.

Un projet de conception d'une bardette est en cours de réalisation avec un sellier.

### **Commission Formation : *Président en intérim : Christian LIBES***

Cette commission travaille en partenariat avec les différentes commissions du CDEVO.

En CSO, une journée de stage avec Jean Pierre BONNEAU a été conduite sur le stade de CERGY PONTOISE avec l'aide matérielle de Patrick RAVIAT. 18 enseignants ont bénéficiés des conseils de J. P. BONNEAU.

A LIVILLIERS, une journée d'information sur la construction des pistes avec Serge IVANOFF à retenu l'attention de 25 participants.

A EAUBONNE : Formation des Présidents de Jurys avec Georges LABB : Soirée d'information sur le rôle des présidents de jurys, le règlement de CSO GICE et SIF, les circuits de formations des arbitres FFE et orientations sur les présidents de jurys formateurs GICE.

Pour 2003, ces formations seront reconduites dès parution des règlements FFE 2003.

### **Commission Animation : *Présidente : Catherine LAMANTIA***

Cette commission nouvellement mise en place, a organisé la soirée des champions de GRISY les PLATRES pour la remise des titres des champions départementaux 2002.

Pour 2003, le CDFAS ici, à EAUBONNE propose des installations correspondant à l'organisation d'une très belle soirée. Pour le 03/05/2003, reprenez cette date, tous les cavaliers et amis sont attendus pour la super boum annuelle départementale.

En septembre, le CDEVO a été présent à la Foire de DOMONT pour la promotion des établissements équestre du département.

Durant l'année, plusieurs établissements ont participés aux animations de villes : VERSAILLES, CERGY PONTOISE, SAINT CLAIR sur EPTE... par des présentations de carrousels et spectacles.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Commission Tourisme Equestre : Président Jean Michel MILLECAMPS**

L'intérim du 25/10/02 à ce jour a été assurée par Jena Pierre DUFOUR et à ce titre il présente le rapport de la commission.

L'activité du Tourisme Equestre dans notre département en 2002 a été gravement perturbé par les aléas administratifs et financiers et l'absence sur le terrain des représentants élus du CDTE 95.

Le Tourisme Equestre en Val d'Oise a donc été porté essentiellement par les initiatives de quelques clubs : Le Laos du Roncerais à BETHEMONT la FORET, GEE à PARMAN, La Tanière à LE PERCHAY, Le Centre Equestre de Mériel, Les Crêtes à Chérence...

Suite à la démission de Claude CAGNON Président du CDTE 95, j'ai assuré en intérim la présidence depuis le 25/10/2002. Durant ces trois mois je n'ai pu effectuer que peu d'actions au regard de la situation transitoire de l'association, je m'en excuse auprès des principaux intéressés du Tourisme Equestre.

Les licences Tourisme Equestre 2002 :

- 2001 : 699
- 2002 : 717 soit une progression de 3%.

Les établissements délivrant des licences Tourisme Equestre en Val d'Oise :

- 2001 : 32
- 2002 : 38 soit une progression de 19%.

Deux établissements sont agréés pour la formation professionnelle ATE à ce jour :

- Le Centre équestre des Crêtes à CHERENCE,
- Le Centre équestre du Laos du Roncerais à BETHEMONT la FORET.

Les actions engagées en 2001 - 2002 :

La compétition :

6 concours TREC organisés de septembre 2001 à septembre 2002, dont 3 organisés dans le cadre du championnat départemental et 2 en entraînements.

A noter la participation au Championnat de France des clubs à LAMOTTE BEUVRON, du centre équestre de MERIEL avec une très belle 5<sup>ème</sup> place en équipe en niveau TREC 1.

La Randonnée :

L'animation du territoire : Les randonnées découvertes du territoire Val d'Oisiens ont été effectuées par l'association GEE par la Rencontre des Cavaliers de Saint Clair sur Epte, le centre équestre de MERIEL avec la Fête de la Campagne à L'ISLE ADAM, les randonnées à thème du centre équestre des Crêtes à CHERENCE avec les Déjeuners au Jardins d'Epicures, de clochers en clochers et ses week-ends découverte du Parc Naturel du Vexin français, le centre équestre la Tanière à LE PERCHAY sur ses circuits découvertes : Le sommet du Vexin, Randonnée des Etangs, Tour du Vexin. Quelques randonnées à la journée ont été proposées par différents clubs : DOMONT, ANDILLY, MERIEL...

Certains établissements ont proposé aux cavaliers Franciliens des destinations plus lointaines :

- Centre équestre des Crêtes : Baie de Somme, Le Haut Aragon
- Centre équestre La Tanière, programme 2002 : Tour de France équestre des Parcs Naturels Régionaux : Perche, Marais du Cotentin, Brenne, Chevreuse, plage du Nord, randonnée en ARGONE (hommage à Jean MERMOZ)...
- Le tour de France des Parcs Naturels Régionaux s'est terminé à l'occasion d'une grande fête le 29 septembre 2002 en présence des officiels du PNR du Vexin et du mouvement Sportif Départemental (Conseil Général, DDJS 95, CDOS 95) autour d'une centaine de cavaliers à THEMERICOURT, siège du PNR du Vexin Français. Ce projet a rassemblé pour l'ensemble du Tour de France, 382 cavaliers de la région parisienne, de province, de Belgique et d'Espagne. Au total 31 Parcs ont été visités et 46 randonnées organisées en 3 ans.

La communication du Tourisme Equestre :

Sur l'initiative du Comité Départemental de Tourisme et de Loisirs du Val d'Oise à LUZARCHES, la chaîne EQUIDIA, en collaboration avec le CDTE 95, a été réalisé un film sur le patrimoine culturel et historique de notre département et les possibilités de visites à cheval des différents sites touristiques à

cheval. Nous remercions tous les établissements équestres et ceux qui ont collaborés à la réalisation de ce film.

Les coordonnées du siège social du CDTE 95 à EAUBONNE ont été diffusées et actualisées auprès de tous les interlocuteurs du Tourisme

Charte du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France (SENLIS) Parc des Trois Forêts :

Le CDTE 95 a participé aux différentes réunions d'organisations des sentiers et hébergements du territoire.

Salon du Cheval 2002 à PARIS :

Une présence a été assurée sur le stand du CRTEIF par les élus du CDTE 95 pour renseigner le grand public sur les possibilités de pratique du Tourisme Equestre en Val d'Oise.

Nous remercions le CRTEIF de la proposition de participer au Salon du Cheval. Cependant, l'exiguïté de l'espace réservé au Val d'Oise n'a pas permis un affichage efficace et une bonne tenue du stand. Pour l'année prochaine nous devons anticiper ce projet afin d'être placé dans un hall plus passant.

Le CRTEIF :

Claude CAGNON et Jean Pierre DUFOUR ont représenté le CDTE 95 aux réunions du CRTEIF.

La question de la réforme des diplômes et du Tourisme Equestre ont été abordés.

La question du reversement de la cote part départementale des licences fédérales fléchées "Tourisme" a été abordé, actuellement aucune réponse ferme n'a été reçue à ce jour.

C. LIBES : Notre département jadis fut un des premiers de France dans la spécialité, est a réorganiser. Je demande à la nouvelle équipe de reprendre guide set rênes pour mener quatre opérations collectives :

- Un calendrier TREC,
- Un calendrier de formation ATE avec élargissement du nombre des centres formateurs,
- Une concentration festive à THEMERICOURT à Pentecôte,
- Une grande randonnée école en juillet.

Vous avez carte blanche...

## RAPPORT FINANCIER

Exercice du 01/09/2001 au 31/08/2002

### Compte de résultats 2002 du CDEVO :

Le rapport financier 2001 est présenté par Brigitte GRENADOU Trésorière Générale du CDEVO, assistée de Monsieur Jean Michel MILLECAMP. Monsieur Xavier MICHAUD Vérificateur aux comptes est empêché et ne peut être présent.

Annexe : 8.

Suivant votre décision de l'assemblée générale du mois de mars dernier, je vous invite à une participation spontanée de 40. 00 € d'aide à la vie du Comité Départemental, cela pour nous aider aux frais d'envois du courrier, frais de fonctionnement...

### Budget Prévisionnel 2003 du CDEVO :

Le budget prévisionnel 2003 est présenté par Brigitte GRENADOU, Trésorière Générale du CDEVO, assistée de Jean Michel MILLECAMPS.

Jean Michel MILLECAMPS remercie Alain CHASPOUL pour le suivi durant l'année, des opérations de caisse courante et la rédaction des documents comptables.

Patrick PAPON, expert comptable a examiné les comptes et rendu compte des documents suivants.

Annexe : 9.

\*\*\*\*\*

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Première résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral du Président. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Le Président C. LIBES remercie et salue les Membres Officiels présents et les Membres de l'Assemblée Générale.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

**Questions diverses :**

Les questions diverses sont proposées par écrit.

**André LERARE, Conseiller Pédagogique Inspection Académique :**

A. LERARE remercie le Comité Directeur pour son invitation à cette assemblée Générale et de la collaboration qui s'est instaurée entre le CDEVO et L'Inspection Académique.

Un bref rappel des conditions d'accueils des classes de l'Education Nationale est présenté :

La responsabilité en situation d'activité sportive à l'extérieur des écoles, reste sur la personne représentant l'Education Nationale. Il y a partage de responsabilité, suivant les trois principes suivants :

- Agrément Education nationale de la personne physique intervenante,
- Convention avec l'Inspection Académique (précisant la durée et le but de l'action...), paraphé par l'Inspecteur d'Académie et le Directeur du club,
- Projet pédagogique précisant les modalités de travail, les objectifs pédagogiques...

Une charte de qualité est actuellement en cours d'élaboration et sera présentée bientôt aux clubs. Elle pour objectifs de préciser :

- Le respect des textes réglementant l'activité Education Nationale,
- Les conditions d'accueils : Locaux, lieux d'évolutions...
- Les conditions d'enseignement : Diplôme (BEES), respect du projet pédagogique...

Les classes subventionnées : C'est une aide qui est attribuée à une classe en fonction de critères définis :

- Présentation d'un projet pédagogique,
- 10 séances obligatoires...

La répartition de la subvention DRIAF est sur l'initiative de l'Inspection Académique, sont consultés la DDJS 95 et le CDEVO.

Ariane VANDE MEIRSSCHE (Poneys Club de Montrognon) : J'ai fait une demande d'agrément et n'ai pas obtenu de réponse.

A. LERARE : Rappelle les conditions de l'agrément Education Nationale et propose à Mme VANDEMEIRSSCHE de renouveler sa demande.

Isabelle IVANCE : Ce cycle de pratique sportive est ouvert uniquement au cycle primaire ?

A. LERARE : En effet en Val d'Oise, seul les écoles primaires sont actuellement aidées, en partenariat avec le Conseil Général, le dossier collège est en cours d'étude.

**Jean Louis BUSSEREAU :**

Demande la parole au nom de sa famille et de ses collaborateurs, afin de remercier toutes les personnes qui ont participées à son soutien dans le drame de la perte de son élevage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

De l'Assemblée Générale, il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président et la Secrétaire Générale du CDEVO.

**Jacques MATHERON Chef du service régional de l'Economie Agricole, responsable du secteur cheval à la DRIAF de l'Île de France :**

Monsieur MATHERON excuse Monsieur Guy FRADIN Directeur Régional de la DRIAF et présente l'évolution des aides des Haras Nationaux du FNHAH vers le chapitre 44.80/article 70 DRIAF.

En effet les Haras Nationaux devenant Etablissement Public, les missions de répartitions des aides de l'agriculture ont été reporté à la CROC (Commission Régionale d'Orientation du Cheval). Le Haras des BREVIARES demeurant service instructeur du dossier.

Pour 2002, un livre blanc est en cours de rédaction. Il a pour but d'analyser tous les secteurs d'activités de l'Île de France. Le résultat de cette étude aura une meilleure orientation des financements agricoles régionaux pour le cheval et la définition des actions prioritaires.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys**

**95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com**

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Mathias LAMARQUE, Directeur DDJS 95 :

Présente ses meilleurs vœux à tous les participants de l'assemblée générale et aux projet équestres. L'équitation en Val d'Oise est un poids économique important car 100 clubs environs sont en activité. M. LAMARQUE remercie Christian LIBES POUR sa collaboration et remercie Claude LERNOULD, Conseiller technique chargé des dossiers équestres à la DDJS 95.

Un bref rappel des missions de la DDJS :

- Le contrôle,
- La formation (Rôle de l'état, article 43),
- L'expertise et l'aide au développement.

Les actions de la DDJS se font en collaboration avec Alain CHASPOUL CTD fédéral, dont le travail est à féliciter.

La DDJS 95, présente sur le terrain sur des actions de formations, en particulier le 21/01/03 pour l'information sur la responsabilité des acteurs des manifestations équestres. D'autres actions : Formations au tronc commun du BEES, dossier VAE....

Les dossiers VAE (validation des acquis d'expérience) : ce type d'accès au BEES est dans le cadre de l'ouverture européenne et a pour but de valider les acquis de terrains. Un certain nombre de candidats sont en cours de présentation de dossiers et retienne toute l'attention de nos personnels.

Les actions de contrôles sont dans le cadre du respect de la Loi :

- Protection des usagers et pratiquants,
- Contrôle des cartes professionnelles des enseignants,

Jean François LAMOUR, Ministre des Sports termine le balayage de la loi sur le sport après les Etats Généraux du Sport et la consultation nationale de ces dernières semaines.

La convention DDJS 95 – CDEVO : Une convention est en cours de rédaction entre nos deux organismes, cela pour améliorer le monde équestre. 2003 sera l'année de la signature.

Je félicite tous les responsables de structure pour l'augmentation de 6% des licences en 2002, c'est pour la représentation départementale une bonne porte d'entrée...

La DDJS aide aussi au travers de ces subventions, les associations sportives par l'aide au travail administratif ici au CDOS 95.

Claude AMMERICH représentant Michel ALVERE Directeur ONF :

Il est présenté le code de circulation en forêt et les principales règles de sécurités ainsi que les missions de l'ONF.

Un plan d'aménagement de la Forêt de MONTMORENCY est en cours pour une meilleure circulation des chevaux et des piétons.

S. POTIER : Quelles sont les limitations en forêts pour les cavaliers ?

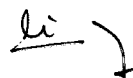
Claude AMMERICH : Rappelle que les week-ends les galops sont interdits en forets.

*La Secrétaire Générale*



**Catherine JOETZJER**

*Le Président*



**Christian LIBES**